

COVID-19 – COMMUNICATION IMPORTANTE – Reprise de nos activités

La situation sanitaire s'améliorant et sur la base des dernières indications du Conseil fédéral et du CAS Central, une reprise graduelle de nos activités est possible. Toutefois, cette reprise doit s'accompagner de **mesures particulières**, qui vont durer dans le temps. En espérant qu'avec ces mesures, chacun puisse profiter au mieux de nos activités, tout en permettant de garder sous contrôle la pandémie

Organisation

Chaque **chef de course** est totalement **libre d'organiser ou non sa course**. Il peut annuler sa sortie en tout temps pour des raisons d'organisation, de santé, de volonté de protection. La situation pouvant évoluer rapidement, le **chef de course** est libre du délai, il n'a pas besoin de fournir de longues explications. Tout membre ayant des questions suite à l'annulation d'une course peut contacter le responsable de la Commission des courses, ou le président de la section.

Mesures de Protection

- ⇒ Les courses restent limitées - en principe à **5 personnes, soit 1 chef de course et 4 participants** - mais un nombre supérieur est acceptable à condition de le scinder en 2 sous-groupes.
- ⇒ Lors des déplacements, les participants devront être maximum 4 par voiture, ou 5 dans le bus de la section et porteront un masque.
- ⇒ Lors des activités et des repas, une distance sociale de 2 mètres sera respectée autant que possible.
- ⇒ Les participants devront se munir de masques et de gel hydroalcoolique. Sans ce matériel, le **chef de course** refusera aux membres de participer à la course.
- ⇒ Les participants devront se laver les mains régulièrement, notamment lors d'activités comme l'escalade ou la via ferrata.
- ⇒ Lors de nuitées, les participants se conformeront aux règles spécifiques du lieu.

Responsabilité individuelle

Les présentes règles concrétisent aux yeux du Comité de la Section et de la Commission des courses les directives du Conseil fédéral. Elles n'ont toutefois pas été autorisées officiellement, ni contrôlées par un quelconque organe tiers :

- ⇒ Malgré les mesures de protection préconisées, **le risque zéro n'existe pas**. Une contamination est toujours possible. Chaque participant s'inscrira en toute connaissance de cause et **sous sa propre responsabilité**.
- ⇒ Un participant **présentant le moindre signe de la maladie** (notamment toux, fièvre, perte du goût ou de l'odorat) renoncera de lui-même à participer à la course, même à la dernière minute. Il en avisera le **chef de course** par téléphone si le délai est court.
- ⇒ De même, un participant **ayant eu un contact étroit** (présence rapprochée pendant plus de 15 min.) **avec une personne malade** dans les jours précédant la course renoncera à la sortie.
- ⇒ Un participant **développant des symptômes dans les 48 heures après la course** ou découvrant avoir été en contact avec un malade avant la course tiendra informés les autres participants, qui prendront leur responsabilité quant à un éventuel confinement. Votre médecin traitant ou la hotline de l'OFSP peut aider votre décision.
- ⇒ Consultez les concepts de protection du CAS Central sur leur site : www.sac-cas.ch
- ⇒ Consultez les recommandations de l'OFSP sur leur site : www.bag.admin.ch/bag

Evolution

Les présentes recommandations pourront être adaptées en tout temps. En cas de nouvelle aggravation de la crise sanitaire, **les courses pourraient à nouveau être suspendues, sans préavis**. Toute modification sera publiée sur le site de la section dans les meilleurs délais.